PETIT MOT D'UN MARSEILLOIS,

Sur le Mémoire des Princes.

CETTE réponſe paroîtra tardive, je le ſais, mais ce n'eſt pas ma faute, ſi les nouvelles nous parviennent ſi lentement. J'ai reçu tout à la fois & le mémoire des Princes, & le projet de réponſe qu'on attribue à M. l'Abbé M.... J'ai lu & relu l'un & l'autre. L'écrit ſcandaleux publié ſous le nom des Princes, eſt rempli d'aſſertions dangéreuſes, de principes infâmes, & il étoit difficile de les compromettre d'une maniere plus cruelle & plus flétriſſante. Le projet de réponſe eſt ſage, meſuré, écrit avec une logique preſſante, quelquefois avec énergie, mais la forme dans laquelle il eſt conçu, n'a pas permis de faire uſage d'un moyen qui ſuivant moi n'eſt pas le moins puiſſant.

C'eſt le Roi qui eſt cenſé s'expliquer avec les Princes de ſon Sang, & il n'appartient pas au Monarque de ſuppoſer des intentions impures,

des desseins coupables aux membres de son auguste famille.

Mais, moi qui voit des hommes dans les Princes, qui les croit comme le vulgaire susceptibles de toutes ces petites passions, qui agitent & dégradent le cœur humain, je me suis demandé, quel a pu être le motif secret de leur conduite ? on n'agit point sans intérêt, & il n'y a point d'effets sans cause.

Est-ce le bien public qui les a animés ? Si j'ouvre le mémoire, le mot va s'y trouver sans doute ; c'est le grand cri de ralliement & le despote qui sacrifie le Peuple à son ambition effrenée, publie en l'égorgeant qu'il ne veut que son bonheur : mais la chose, je la chercherois en vain, puisqu'il n'y a pas une ligne de ce pamphlet anti-national qui ne soit dirigée contre le peuple, qui n'ait pour but de l'avilir & de l'écraser, de rejetter ses demandes les plus sages, les plus évidemment justes.

Est-ce leur attachement pour la personne du Roi ? Non. Ils chérissent le Roi, sans doute, parce qu'il est bon. Mais ils ne peuvent pas se dissimuler que jamais sa personne n'a été plus en sûreté ;



qu'il eſt environné de l'amour de ſon Peuple ; qui le bénit & le comble d'actions de graces, qui eſt prêt à verſer ſon ſang pour lui & à ſacrifier ſa fortune pour ſauver l'Etat.

Qui a donc pu, encore une fois, porter les Princes à un coup d'éclat auſſi violent qu'inatendu ? Je me ſuis aviſé de penſer à leur intérêt perſonnel, j'ai jetté un coup-d'œil ſur différens comptes de finances, voici ce que j'ai découvert, & je n'ai ſans doute pas tout vu.

M. le Comte d'Artois.

Le Roi paye annuellement à ce Prince; 1°. la ſomme de 700,000 liv. au-dela des 4,000,000 liv. qu'il donne à chacun de ſes freres, pour l'entretien de ſa maiſon.	700,000 liv.
2°. Celle de 237,600 liv. pour appointemens & traitemens de ſes gens.	237,600 liv.
3°. 1,000,000 liv. pour l'acquit de ſes dettes.	1,000,000 liv.
4°. Il lui abandonne le Domaine de Chambord, affermé 80,000 liv.	80,000 liv.

5°. On a établi dans cette terre un haras qui coute au Gouvernement 120,000 liv., cette ſomme tourne au profit du Prince ou de ceux qu'il a mis à la tête de cet établiſſement	120,000 liv.
Le Prince ne paye que 18,220 liv. de vingtieme, aulieu de 400,000 l. & plus, ce qui fait une différence de 381,780 livres.	381,780 liv.
Total.	2,519,380 liv.

Nous ne portons pas ici en ligne de compte les échanges avantageux par lui faits de ſes Domaines, avec les Domaines de la Couronne, ſous les Miniſtres déprédateurs, qui ont été à la tête de nos finances.

M. le Prince de Condé et ses Enfans.

M. le Prince de Condé a vendu au Roi ſon Comté de Clermont, moyennant 36,000,000 liv. Il produiſoit entre ſes mains 70,000 liv. toutes charges déduites; on lui fait une rente annuelle de

1,800,000 liv., deux tiers payables ſur la Ferme-Générale, l'autre tiers ſur les Régies-générales.

Le produit actuel du Comté eſt, il eſt vrai, plus conſidérable entre les mains du Gouvernement qu'il ne l'étoit dans celle du Prince, parce que les habitans ſous cette domination, avoient le bonheur d'échapper à une multitude de droits fiſcaux auxquels le Prince les a livrés en faiſant ſon traité.

Cette vente comme on voit, a été beaucoup plus utile aux finances de la maiſon de Condé qu'à celles de l'État; & il ſeroit très-poſſible que les États-Généraux priaſſent ſon Alteſſe Séréniſſime de vouloir bien reprendre ce Domaine, la Nation n'étant pas aſſez au-deſſus de ſes affaires pour acheter à un ſi haut prix.

Quand le Prince par une régie ſévere pourroit en retirer 100,000 l. net, il perdèroit à la rupture du traité 1,700,000 livres par an. . 1,700,000 liv.

Le Prince eſt abonné pour ſes vingtiemes à 40,000 livres, on pourroit même dire à 16,323 liv., attendu que le Roi lui tient compte pour ſes vingtiemes en Bretagne

de 20,167 liv. & pour ſes vingtiemes en Provence, de 3,510 liv., mais poſons 40,000 liv., s'il ſupportoit les vingtiemes à raiſon de ſes facultés, ils ſeroient fixés au moins à 500,000 liv., c'eſt-à-dire, 460,000 liv. au-delà de ceux qu'il paye aujourd'hui.	460,000 liv.
Total.	2,160,000 liv.

M. LE PRINCE DE CONTI.

Je n'ai point ſous les yeux l'état des échanges immenſes qu'il a fait, & je ne puis en préſenter le tableau ; mais l'opinion publique veut qu'il ait gagné des ſommes conſidérables avec le Gouvernement qui eſt toujours dans l'uſage de perdre.

Ce Prince, comme les autres, eſt abonné pour ſes vingtiemes, & on ſait que les abonnemens ſont une maniere honnête & détournée de s'affranchir des charges publiques.

Je n'ai pas dit un mot juſqu'à préſent des penſions exorbitantes, des places très-inutiles & très-lu-

cratives, dont tous ces Princes jouiſſent : abus révoltans, & que les États-Généraux ne manqueront pas de prendre en conſidération.

Les Princes, il eſt vrai, paroiſſent ne contempler qu'avec effroi & douleur le fardeau énorme qui écraſe la nation & ils offrent de faire les plus grands efforts pour réparer le mal. Ils ont la prudence & la diſcrétion de ne pas s'expliquer ſur l'étendue de leurs ſacrifices; mais qu'ils les portent juſqu'à être juſtes, je leurs réponds par avance que le peuple ſera très-content.

Depuis que les Princes ont parlé de ſacrifices, les grands Seigneurs qui ſingent les Princes, les petits Seigneurs qui ſingent les grands, enfin juſqu'aux nobles d'un jour & aux ennoblis, tous parlent de ſacrifices. Eh mon Dieu ! Meſſieurs, point de généroſité, grace de tous ces ſentimens qui humilient ceux qui en ſont l'objet; payez vos dettes, ne payez rien au-delà, le Tiers-État ne demande que juſtice.

801